

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 38 du 22.09.2017
Piliers du 22.09.2017
au 23.10.2017

Monthey, le 20 septembre 2017

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Jessica et Nelson Cabral, représentés par CDE Construction Sàrl, Rue du Coppet 4, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 6230, folio 31, au lieu-dit « Au-delà du Pont », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Corine et Jean-Luc Dessous L'Eglise; coordonnées : 2'562'980/1'122'080;
dossier déposé le 7 septembre 2017.

Objet : construction d'une villa avec garage.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérants : Mme et M. Maria Luisa et Alfio Tamburello-Luca, Rte de Mareindeux 97, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 6035, folio 29, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'287'1'121'823;
dossier déposé le 8 septembre 2017.

Objet : création d'une fenêtre en façade Nord de l'habitation existante.
- Requérante : Commune de Monthey, représentée par le bureau François-Xavier Marquis Sàrl, Rue du Coppet 3, 1870 Monthey.

Situation : parcelles Nos 2986, 3667 et 4658, folio 18 et 23, aux lieux-dits « Boeuferrant » et « Les Aunaires »; propriétés de la requérante;
dossier déposé le 7 septembre 2017.

Objet : mise en place de piézomètres de contrôle pour la surveillance géochimique de la nappe.

4. Requérants : MM. Eric et Pascal Sallin, représentés par le bureau Archi9 SA, Route des Casernes 77, 1950 Sion.
Situation : parcelles Nos 84, 86 et 3900, folio 1, au lieu-dit « Quartier du Centre », situées en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés des requérants; coordonnées : 2'562'180/1'122'455; dossier déposé le 14 septembre 2017.
Objet : changement d'affectation d'une buanderie en loft et en commerce, ajout de panneaux solaires et d'un velux en toiture du bâtiment existant et construction d'un couvert d'entrée/marquise.
5. Requérants : Mme et M. Anne-Marie et André Premand, Ch. du Châtelet 6, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3868, folio 6, au lieu-dit « Châtelet », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'979/1'122'554; dossier déposé le 15 septembre 2017.
Objet : remplacement du système de chauffage électrique existant, par une pompe à chaleur.
6. Requérant : M. David Raboud, Rte de Champ Rarin 14, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 4212, folio 39, au lieu-dit « Champ Rarin », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'800/1'121'350; dossier déposé le 14 septembre 2017.
Objet : remplacement du système de chauffage à mazout existant, par une pompe à chaleur.
7. Requérant : M. Joël Bérod, Rte de la Jurna 42, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 2390, folio 42, au lieu-dit « Condémine », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la communauté héréditaire Louis Bérod; coordonnées : 2'562'746/1'120'725; dossier déposé le 19 septembre 2017.
Objet : sablage des façades du chalet existant, remplacement de 4 lucarnes par 2 velux et pose d'un nouveau velux.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 23 octobre 2017 à 18.00 heures